

LGV à Saint-Jory : pour mieux comprendre la situation



Proposition à RFF d'un tracé de 30 m dans la bande d'étude de 2000 m de RFF

Demande de l'association « Bien Vivre à Saint-Jory » 20/12/2010
relayée par le Collectif Régional d'associations et d'élus

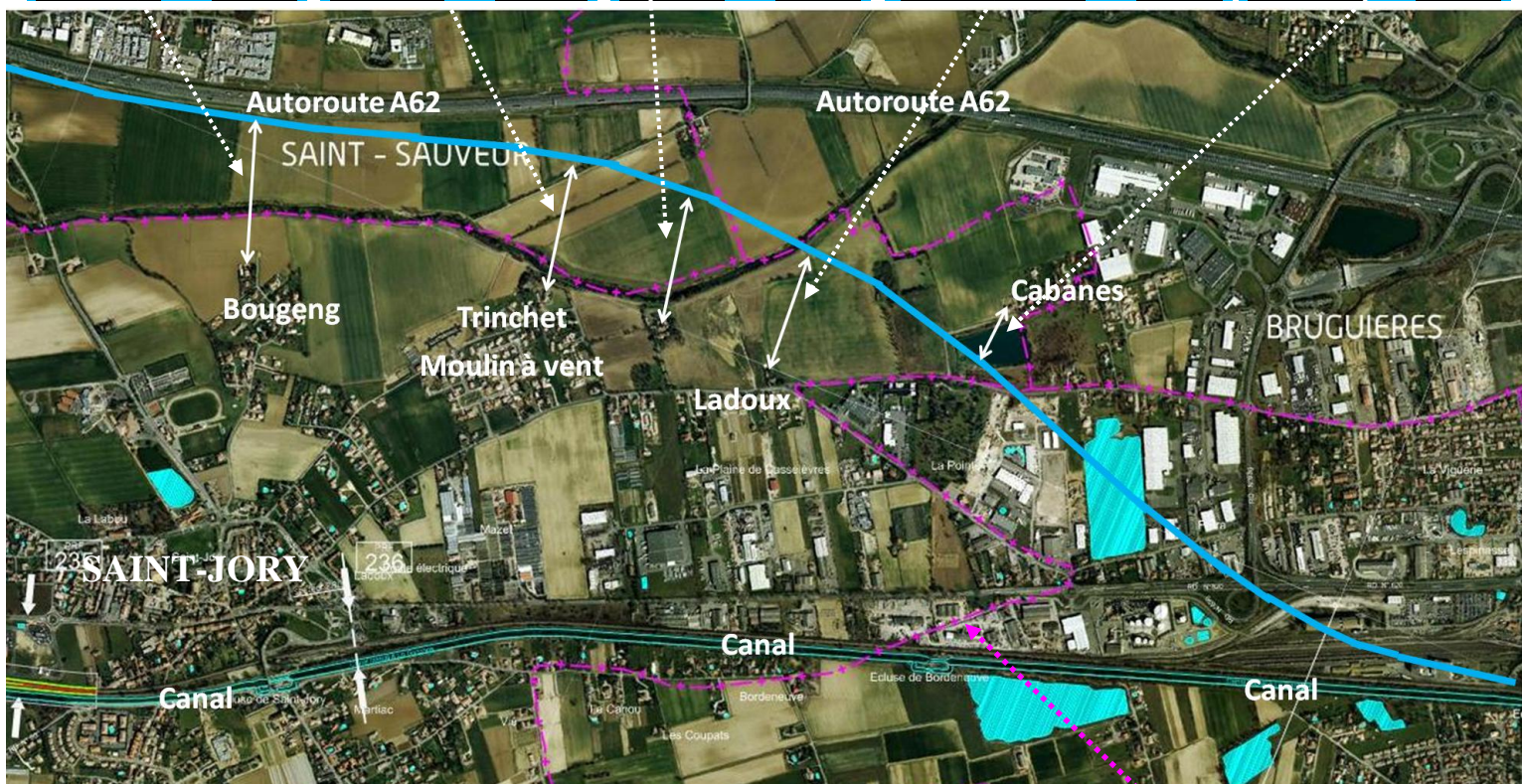
Le premier objectif de RFF est d'éviter les habitations. Tout propos volontairement alarmiste laissant imaginer un tracé LGV de 30 m touchant le Bougeng, le Trinchet ou le Moulin à vent est donc totalement dépourvu de sens et ne peut avoir malheureusement comme conséquence que d'effrayer inutilement la population de ces quartiers.

Début 2011, Réseau Ferré de France proposera des tracés dans la bande actuelle de 2000 m de large dont vous avez pris connaissance. Pour anticiper les propositions de RFF, il est maintenant urgent d'agir. Ainsi, pour limiter au mieux les impacts sur Saint-Jory, nous vous proposons de demander le tracé en bleu ci-dessous.

Lisez attentivement et indiquez-nous vos impressions et avis.

Inventaire des impacts dans la zone de Saint-Jory et calcul des distances d'impact avec la LGV

[Bougeng-LGV=480m] [trinchet-LGV =380m] [Novital-LGV=350m] [pointe Ladoux-LGV=310m] [cabanes-LGV=200m]



BILAN DES IMPACTS POUR SAINT-JORY

**Critère
habitat**

Aucune maison
détruite

Aucune maison présente
dans une bande de 200 m

Aucun Bâtiment Historique
Aucun Site Ecologique

**Critère
professionnel**

Aucun bâtiment
d'entreprise détruit

Aucune entreprise touchée
dans une bande de 200 m

**Terrains nus impactés :
2 hectares**

Conclusion : Après analyse des impacts, ce tracé de 30 m est le moins préjudiciable pour notre commune car il ne touche aucune habitation et aucune entreprise sur Saint-Jory

Pour toute question, et pour nous aider à appuyer cette demande auprès des ministres concernés, n'hésitez pas à nous contacter : José Martinez, Président de Bien Vivre à Saint-Jory, 19 rue de Bagnols 31790 Saint-Jory
thierry.fourcassier@wanadoo.fr 06 09 89 12 57 porte parole du Collectif Régional d'associations et d'élus